



Consignes de comportement à suivre en cas de vigilance par paramètres

 <p>Fortes pluies / Orages</p>	<p><u>Informez-vous de la situation météorologique et soyez particulièrement prudents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – si vous devez pratiquer des sports à risque en extérieur, – si vos activités de plein air sont situées dans une zone exposée, sur terre comme en mer aussi, – si vous devez circuler dans des zones inondables (franchissement de gués, ravines ou de passages bas encaissés en bas de mornes notamment), – en cas d’orage : évitez l’utilisation des téléphones et des appareils électriques. Ne vous abritez pas tout près de pylônes ou poteaux.
 <p>Fortes pluies / Orages</p>	<p><u>Renseignez-vous avant d’entreprendre un déplacement et soyez très prudents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Évitez les promenades en montagne et les randonnées en relief. – Si vous habitez en zone inondable, mettez en sécurité vos biens susceptibles d’être endommagés et surveillez la montée des eaux. – Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, quittez-là ou préparez vous à l’évacuer rapidement. – En cas d’orage : évitez l’utilisation des téléphones et des appareils électriques. Ne vous abritez pas dans une zone boisée, tout près de pylônes ou poteaux, ni sous un arbre isolé.
 <p>Fortes pluies / Orages</p>	<p>Dans la mesure du possible, évitez tout déplacement et restez chez vous. N’entreprenez aucun déplacement en mer ou en montagne. Ne vous baignez pas dans les zones exposées.</p> <p>Protégez votre intégrité, vos biens et votre environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – prévoyez des moyens d’éclairage de secours, – faites une réserve d’eau sanitaire et potable, – obtempérez aux injonctions des sauveteurs ou des autorités municipales y compris pour des évacuations, – en cas de risque de glissement de terrain, évacuez votre domicile en sécurité, – en cas d’orage violent, bannissez l’utilisation des téléphones et des appareils électriques et ne vous abritez pas dans une zone boisée, ni près de poteaux, pylônes, ni sous un arbre isolé. <p>Si vous devez vous déplacer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – signalez votre départ et votre destination à des proches et soyez très prudents, – respectez les déviations et interdictions mises en place, – ne vous engagez, sous aucun prétexte, à pied ou en voiture, sur une voie immergée, et ne tentez pas de franchir des gués ou zones inondées même partiellement. <p>Près du rivage :</p> <ul style="list-style-type: none"> – si vous habitez en bord de mer, protégez vos biens face à la montée des eaux possibles, – si nécessaire, évacuez votre habitation et mettez vous à l’abri à l’intérieur des terres.

 <p>Vents violents</p>	<p><u>Informez-vous de la situation météorologique et soyez particulièrement prudents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – si vous devez pratiquer des sports à risque en extérieur, – si vos activités de plein air sont situées dans une zone exposée, sur terre, notamment près des sommets en montagne, près des falaises, comme en mer bien entendu.
 <p>Vents violents</p>	<p>Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur la route et en particulier si vous conduisez avec un attelage. Évitez les promenades notamment sur le littoral. Prenez garde aux chutes d’arbres ou d’objets divers. N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol. Rangez ou fixez les objets exposés au vent ou susceptibles d’être endommagés. Prenez toutes les précautions face aux conséquences d'un vent fort, inhabituel pour la région.</p>

 <p>Vagues- submersion</p>	<p><u>Informez-vous de la situation météorologique et soyez particulièrement prudents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - si vous devez pratiquer des sports à risque en bordure de mer - si vos activités de plein air sont situées dans une zone exposée, près des plages, mais aussi et surtout en mer bien entendu.
 <p>Vagues- submersion</p>	<p>Baigneurs, plongeurs, pêcheurs et promeneurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Évitez les sorties en mer, les baignades et les activités nautiques de loisir. – Soyez prudents sur les plages : ATTENTION aux rouleaux et aux déferlantes ! <p>Plaisanciers et professionnels de la mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Protégez les embarcations en les mettant à l’abri ou les sortant de l’eau – Si vous devez rester à bord, soyez particulièrement prudents lors de vos déplacements et portez les équipements de secours. – Soyez particulièrement prudents si vous devez sortir en mer. – En mer, prenez toutes les précautions pour assurer votre sécurité en cas de chute à l’eau <p>Habitants de bord de mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Si vous habitez en bord de mer, préparez la mise en sécurité de vos biens susceptibles d’être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues. Surveillez la montée des eaux. – En voiture, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

 <p>Vagues- submersion</p>	<p>Baigneurs, plongeurs, pêcheurs et promeneurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ne sortez pas en mer et ne vous baignez pas dans les zones concernées. – Ne vous approchez pas du bord de l’eau même d’un point surélevé. Eloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, fronts de mer). <p>Plaisanciers et professionnels de la mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ne prenez pas la mer et protégez impérativement vos embarcations <p>Habitants de bord de mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Si vous habitez en bord de mer, protégez vos biens face à la montée des eaux – Si nécessaire, évacuez l’habitation et mettez-vous à l’abri.
 <p>Cyclone</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Rester vigilant et se tenir informé de l’évolution du cyclone en restant à l’écoute des bulletins d’information météorologique. – Vérifier les réserves nécessaires (alimentation, eau, bougies, piles, médicaments...). – Vérifier votre poste de radio et son alimentation électrique (piles). – Éviter d’entreprendre de longues sorties. – Ne pas prendre la mer pour une longue période sans obligation particulière.
 <p>Cyclone</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Écouter les bulletins météo et les consignes diffusées (internet, kiosque, radio et tv). – Préparer les habitations : <ul style="list-style-type: none"> 1) Consolidation, 2) Protection des ouvertures, 3) Mise à l’abri et hors d’eau des objets personnels et documents, 4) Organisation du stockage de nourriture et matériel divers..., 5) Déconnexion des systèmes de remplissage de la citerne d’eau pluviale et protection des réservoirs le cas échéant. – Protéger les embarcations nautiques. – Effectuer les derniers achats pour acquérir une autonomie de plusieurs jours. – Faire le plein de carburant de votre véhicule. – Prévoir une somme d’argent liquide pour pouvoir acheter des denrées de 1^{re} nécessité. – Mettre à l’abri les stocks de marchandises et de denrées périssables dans les commerces et mettre en sécurité les chantiers pour les entreprises (démontage des grues, installations aériennes et échafaudage...). – Mettre à l’abri les troupeaux, cheptels et animaux de ferme.
 <p>Cyclone</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Rester à l’écoute des informations météo et appliquer les consignes des autorités qui sont diffusées. – Rejoindre votre habitation ou un abri pour votre protection en regroupant autant que possible les membres de votre famille ; y demeurer et éviter ensuite tous déplacements. – Retirer ou arrimer tout objet pouvant se transformer en projectile. – Protéger votre habitation, fermer toutes les portes. – Rentrer les animaux domestiques. – Préparer la pièce la plus sûre de l’habitation pour vous accueillir durant le passage du phénomène. – Faire connaître le choix de votre abri à votre entourage et s’y tenir. – Se tenir prêt afin de procéder aux travaux de consolidation des portes et fenêtres du logement. – Démontez les antennes de télévision et enlever autour de la maison toutes les installations susceptibles d’être emportées.

 <p>Cyclone</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Rester à l’écoute des conditions météo diffusées à la radio et à la télévision, respecter les consignes des autorités. – Rester à l’abri et NE SORTIR SOUS AUCUN PRÉTEXTE. – S’écloigner des ouvertures pour éviter les projections de verre en cas de bris. – Se réfugier si possible dans la pièce la plus sûre de votre habitation. – Se préparer à subir des coupures d’électricité et d’eau potable. – N’utiliser le téléphone qu’en cas d’absolue nécessité. – En toute situation, rester calme et ne pas paniquer. – Attendre impérativement les consignes diffusées sur les radios avant de changer de posture. – Il est interdit de circuler à pied ou en voiture sous peine de sanctions, même si les opérations de secours peuvent intervenir ponctuellement. – Ne pas utiliser de feu à flamme nue. – Couper le courant électrique.
 <p>Cyclone</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Se tenir informé de la situation des conséquences du passage du phénomène sur l’île. – Rester prudent en sortant de l’endroit où vous étiez abrité. – Essayer d’établir un bilan des dégâts autour de votre habitation en restant très prudent : <ul style="list-style-type: none"> 1) Consolider et réparer votre habitation sans prendre de risque, 2) Rester éloigné des points bas, des cours d’eau et des pentes abruptes, 3) Dégager les alentours de votre habitation et débayer les abords prudemment, 4) Ne pas toucher les fils électriques et téléphoniques rompus et tombés à terre, 5) Assister les voisins et prévenir les secours en cas de besoin. – Ne pas gêner les équipes de secours, et éviter les déplacements inutiles. – Ne pas encombrer le réseau téléphonique sauf URGENCE. – Ne pas franchir les ravines ou fossés submergés de même que les bordures de cours d’eau. – Vérifier la qualité de l’eau avant de la consommer ainsi que les aliments du réfrigérateur.